

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mardi 25 Février 2020.

Date de convocation : 17/02/2020

Date d'affichage : 17/02/2020

Nombre de conseillers : 11

| VOTE | |
|------------------|------|
| Présents | : 10 |
| Procurations | : 1 |
| Nombre de votant | : 11 |
| Pour | : 11 |
| Contre | : 0 |
| Abstention | : 0 |

L'an deux mil vingt le Mardi 25 Février à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame HÉMON Céline, Maire.

Etaient présents : HERMAGNÉ Christophe, MALIN Anne-Sophie, Eudoxia JOUAULT, ROCHER Jean-Luc, Tiphaine BAHIER, Franck HIVERT, Anthony ROULLIER, Irène HUCHEDÉ, Alain DESERT.

Etaient absents excusés : Sylvie GEGU

Était absent non excusé : NÉANT

Formant la majorité des membres en exercice, Madame MALIN Anne-Sophie a été élue secrétaire de séance.

DÉCISIONS MODIFICATIVES

RAPPORTEUR : HÉMON Céline

EXPOSE : Il est nécessaire de prendre une délibération pour les comptes 21, 23 et 16 en effet il manque des crédits afin de payer la facture de l'entreprise BÉZIER concernant la chaudière et pour pouvoir rendre la caution du locataire au 6, rue des Sports.

Chapitre 21 compte 21318 + 5000€

Chapitre 23 compte 2313 – 5000€

Chapitre 16 compte 165 + 475€

Chapitre 022 (dépenses imprévues) – 475€

PROPOSITION : Madame Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de valider la proposition.

DÉCISION : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 10 mars 2020.

Le Maire,
HÉMON Céline.

